

AVANTAGES MOBILITÉ

Tout le personnel régulier EPFL peut profiter de prestations avantageuses sur les transports publics :

- soit une subvention sur les abonnements régionaux et/ou la gratuité de l'abonnement demi-tarif
- soit une subvention sur l'Abonnement Général (AG)

Les subventions pour les abonnements régionaux et les rabais pour l'Abonnement Général sont soumis à fiscalisation et aux charges sociales, conformément aux décisions de l'Administration cantonale des impôts et de la Caisse fédérale de compensation. Les montants concernés sont enregistrés sur le bulletin mensuel de salaire.

SUBVENTIONS DES ABONNEMENTS RÉGIONAUX

Sur https://go.epfl.ch/my_camipro, tout le personnel EPFL peut demander une subvention de 25% à l'achat de leur abonnement mensuel ou annuel, à condition que celui-ci inclue la zone tarifaire du lieu de travail :

Ecublens : https://go.epfl.ch/mobilis_vaud zone 12

Genève: <https://go.epfl.ch/unireso>

Fribourg : <https://go.epfl.ch/frimobil> zone 10

Sion : <https://go.epfl.ch/bus-sedunois>

Neuchâtel : http://go.epfl.ch/onde_verte zone 10

Car postal (Sion): https://go.epfl.ch/car_postal_fr

Le code du bon est envoyé par courriel. Il est à faire valoir dans les points de vente dédiés au moment de l'achat.

Plus d'informations sur cette offre, cliquer sur https://go.epfl.ch/transports_publics_fr ou contacter mobilite@epfl.ch

ET

L'ABONNEMENT DEMI-TARIF OFFERT

L'EPFL offre l'abonnement demi-tarif à tout le personnel régulier engagé à un taux d'occupation de 50% et plus, pour une durée minimum de 12 mois. L'abonnement est chargé sur la carte personnelle SwissPass.

Si vous n'êtes pas détenteur-trice d'un SwissPass :

Dans ce cas, veuillez-vous rendre au point de vente des transports publics le plus proche, afin de commander la carte SwissPass gratuitement à l'aide d'une photo passeport et d'une pièce d'identité.

Puis, demandez l'abonnement demi-tarif en précisant votre n° de client CFF (par ex. 012-345-678-9), date de naissance et code postal à cff.demi-tarif@epfl.ch.

Un abonnement demi-tarif sera chargé automatiquement sur votre carte SwissPass.

Si vous êtes détenteur-trice d'un SwissPass :

Demandez l'abonnement demi-tarif en précisant votre n° de client CFF (par ex. 012-345-678-9), code postal et date de naissance à : cff.demi-tarif@epfl.ch.

Un nouvel abonnement demi-tarif sera chargé automatiquement sur votre carte SwissPass.

L'abonnement se renouvelle automatiquement pendant toute la durée du contrat de travail. Le renouvellement est désactivé à votre départ de l'EPFL.

Vous pouvez vérifier la validité de l'abonnement demi-tarif sur votre compte : <https://go.epfl.ch/Swisspasslogin>

Si un abonnement demi-tarif privé est déjà en cours de validité, les jours non-utilisés peuvent vous être remboursés sur demande dans un point de vente CFF.

Plus d'informations : https://go.epfl.ch/abonnement_demi_tarif_fr, https://go.epfl.ch/cff_fr ou contacter cff.demi-tarif@epfl.ch

OU

RABAIS SUR L'ABONNEMENT GÉNÉRAL

Tout le personnel régulier engagé à un taux d'occupation de 50% et plus, pour une durée minimum de 12 mois peut bénéficier d'une réduction pour l'AG Adulte de 25% en 2^{ème} classe ou de 15% en 1^{ère} classe en écrivant à : cff.abogeneraux@epfl.ch. Pour les autres catégories d'AG, veuillez vous référer aux conditions sur le https://go.epfl.ch/abonnement_general_fr. Le bon est valable en ligne uniquement pour un 1^{er} achat avec un paiement annuel. Pour les paiements par mensualités et les renouvellements automatiques, le bon doit être encaissé directement dans un point de vente CFF. La valeur du bon n'est ni remboursable, ni échangeable en espèces.

Les personnes devant parcourir plus de 60 jours de déplacements professionnels par an peuvent obtenir une prise en charge complète.

Plus d'informations : contacter cff.abogeneraux@epfl.ch

Le droit aux subventions sur les abonnements régionaux et sur l'AG CFF et le droit à l'abonnement demi-tarif sont régis par la directive relative à l'organisation de voyages professionnels responsables (LEX 5.6.2) : <https://go.epfl.ch/polylex-recherche-fr>

Plus d'informations : https://go.epfl.ch/directives_voyages_fr